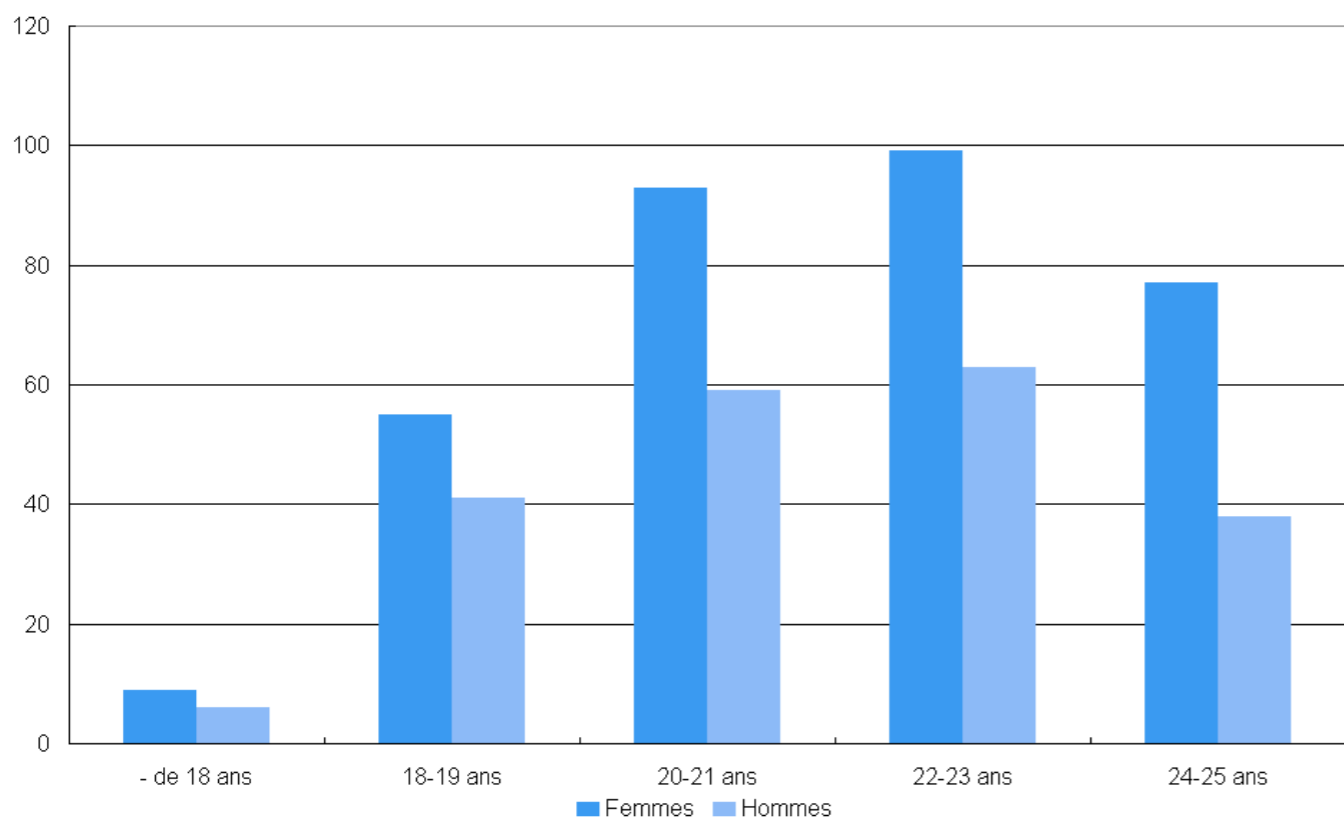


## Répartition des volontaires Service Civique au 31/12/2012 selon l'âge



Source : ASP

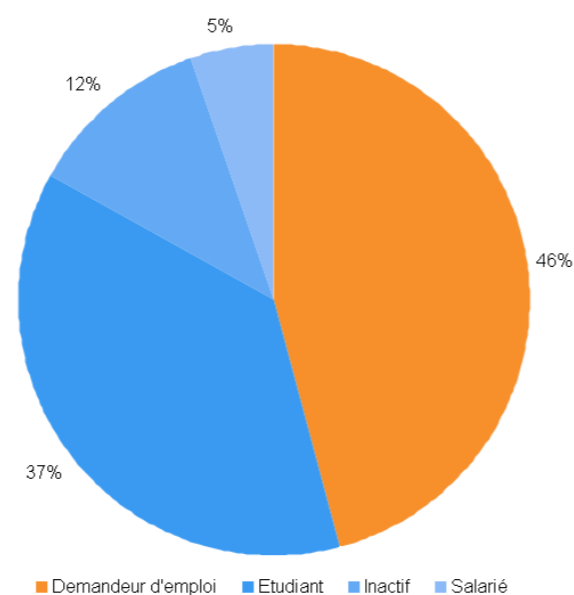
## Répartition des volontaires selon le niveau de formation

Niveau de formation	En effectif	En %
Niv I, II, III post bac	277	51.30%
Niv IV niveau bac	186	34.44%
Niv V infra bac	77	14.26%
<b>Ensemble</b>	<b>540</b>	<b>100.00%</b>

Source : ASP

Par rapport à décembre 2011, la part des jeunes volontaires de niveau I, II et III a baissé au profit de celle des jeunes de niveau IV qui passe de 31% à 34% des volontaires.

## Répartition des volontaires selon leur situation à la signature du contrat



Source : ASP



# DATA

## MOAE BRETAGNE

N°3 juin 2012

News observations et statistiques de la Mission Observation Appui et Expertise de la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de Bretagne

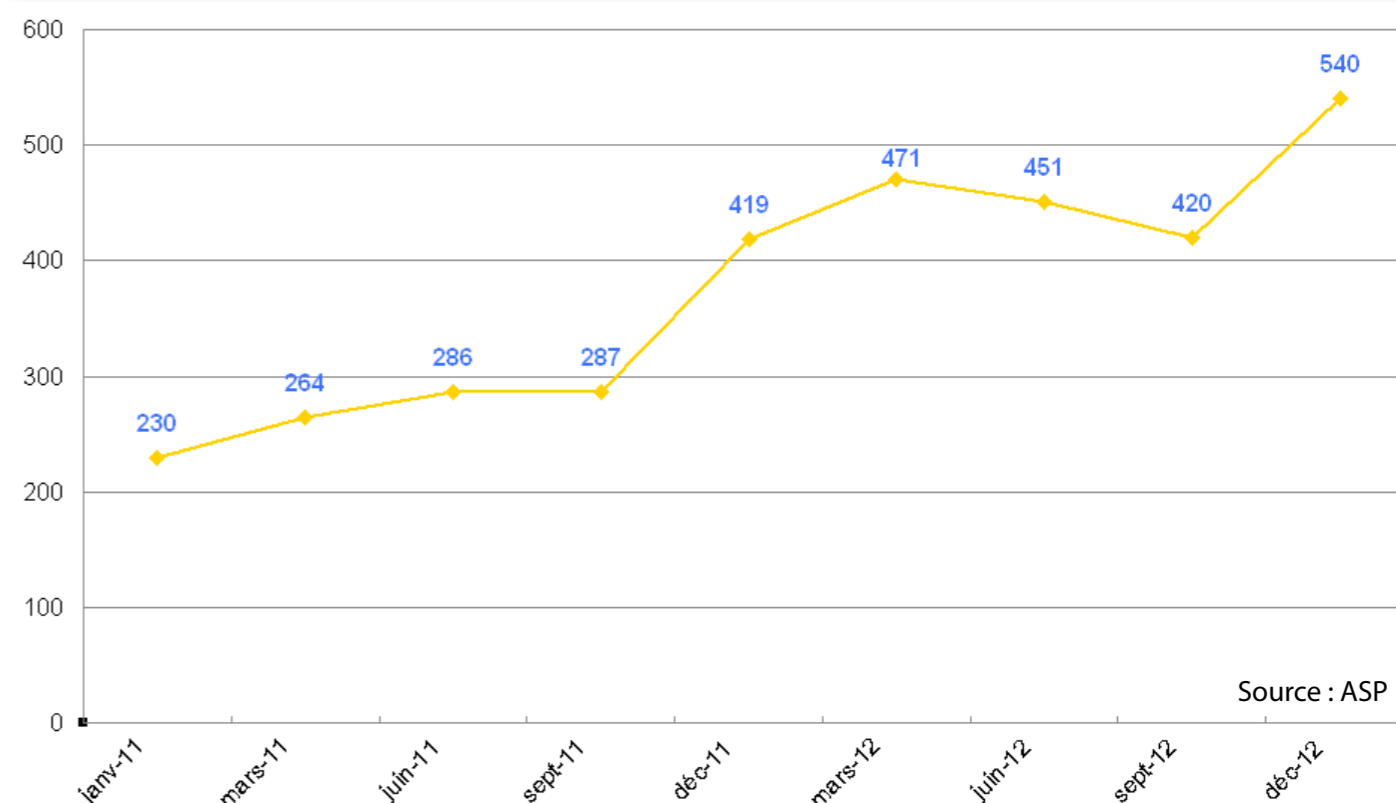
## Le service civique en Bretagne

L'année 2012 confirme une montée en charge du service civique au niveau du nombre de structures agréées et du nombre de volontaires.

La Bretagne compte 596 organismes agréés. Si 56% des structures relèvent d'un agrément national, 264 agréments sont délivrés localement soit une progression de **52% par rapport à 2011**.

Au 31 décembre 2012, 540 volontaires sont en poste en Bretagne soit une augmentation de **29% sur un an**. Pour l'année 2012, l'objectif qui était de porter ce chiffre à 513 jeunes, a donc été atteint. Depuis le lancement du dispositif en Bretagne 1450 contrats d'engagement de service civique ont été signés.

## Evolution du nombre de volontaires en mission de janvier 2011 au 31 décembre 2012



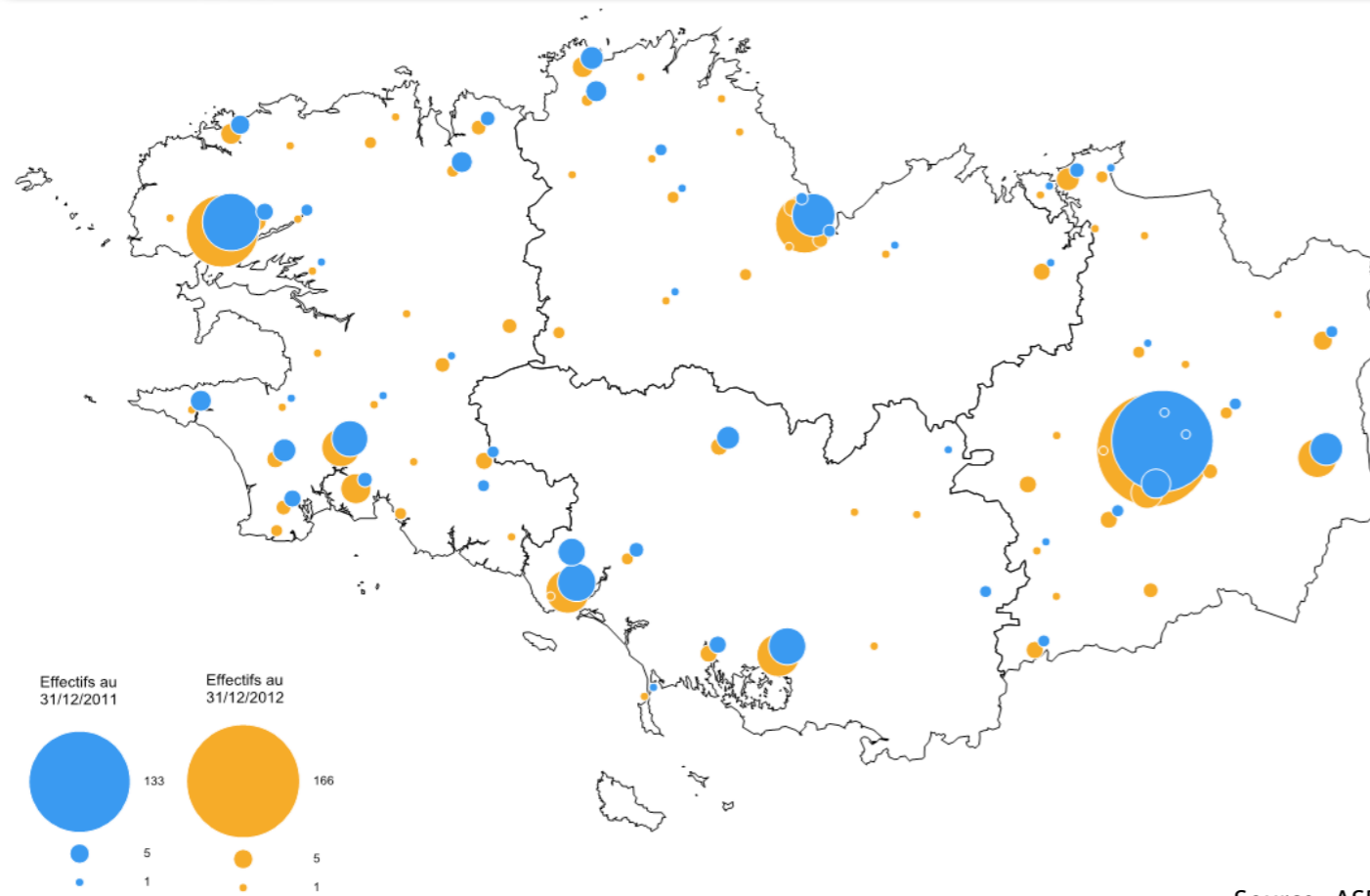
Source : ASP

Plus d'infos : [www.service-civique.gouv.fr](http://www.service-civique.gouv.fr) [www.facebook.com/servicecivique](https://www.facebook.com/servicecivique)  
Les données statistiques trimestrielles seront disponibles sur le site web [www.bretagne.drjscs.gouv.fr](http://www.bretagne.drjscs.gouv.fr)



Contact : Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de Bretagne (DRJSCS)  
Pôle JEPVA-EC Tél : 02 23 48 24 00 Mail : [drjscs35-jepva-ec@drjscs.gouv.fr](mailto:drjscs35-jepva-ec@drjscs.gouv.fr)

## La localisation géographique des volontaires bretons



Source : ASP

## La répartition des volontaires bretons selon le département de mission

Département	En effectif	En %
Cotes d'Armor	77	14.26%
Finistère	151	27.96%
Ille-et-Vilaine	248	45.93%
Morbihan	64	11.85%
<b>Ensemble</b>	<b>540</b>	<b>100,00%</b>

Source : ASP

La part des volontaires effectuant une mission de service civique en Côtes d'Armor a augmenté de 2,5 points par rapport à décembre 2011.

La part des agréments locaux ou nationaux varie fortement selon les départements : si cette part est équilibrée dans le Finistère et les Côtes-d'Armor, 68% des volontaires d'Ille-et-Vilaine relèvent d'agréments nationaux. A l'inverse, dans le Morbihan, les deux tiers des agréments sont donnés localement.

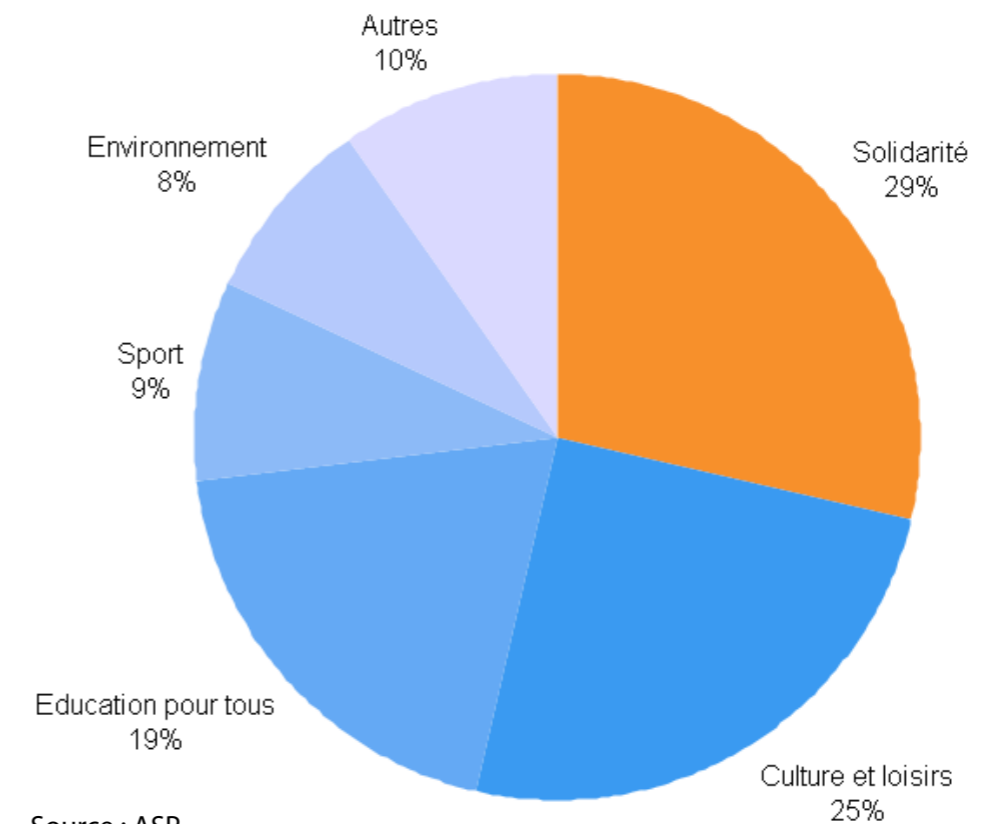
## Type de répartition des structures selon le statut juridique

Statut juridique	En effectif	en %
Association	544	91.28%
Collectivité locale	24	4.03%
Etablissement public	19	3.19%
Etat	7	1.17%
Autre	2	0.34%
<b>Ensemble</b>	<b>596</b>	<b>100,00%</b>

Source : ASP

Les associations représentent 82% des structures agréées localement suivies des collectivités locales, 9%, des établissements publics, 6% et de l'Etat, 2%. On compte également un syndicat et une mutualité.

## Répartition des volontaires Service Civique au 30/09/2012 selon le domaine de mission



Source : ASP

La solidarité, la culture et les loisirs ainsi que l'éducation pour tous restent les trois premiers secteurs pourvoyeurs de mission de service civique et représentent à eux seuls 63% des missions. Sur un an, la part des missions relevant du sport a doublé, passant de 4,3% à 9%, faisant passer ce secteur de la cinquième à la quatrième position.

## Type de cessation de contrat

Type de cessation	En effectif	en %
Contrat à terme	427	74%
Rupture anticipée	150	26%
Dont		
<i>Commun accord</i>	74	12.82%
<i>Emploi CDD</i>	46	7.97%
<i>Abandon de poste</i>	21	3.64 %
<i>Autre</i>	9	1.56 %
<b>Ensemble</b>	<b>577</b>	<b>100,00%</b>

Source : ASP

Prévus pour une durée allant de 6 à 12 mois, les contrats sont signés en moyenne pour 9,5 mois. En raison des ruptures anticipées de contrat, la durée réelle des contrats des volontaires sortis du dispositif en 2012 est de 8,7 mois soit un mois de plus que pour l'année 2011. Cela est lié au fait qu'il y a moins de rupture anticipée de contrat, 76% des contrats allant à terme en 2012 contre 68% en 2011.

Les motifs de rupture de contrat ont par ailleurs sensiblement évolué. En 2012, près du tiers des ruptures est lié à l'accès à un emploi contre 25% en 2011.

**62%**  
des volontaires sont des femmes

**21.6 ans**  
de moyenne d'âge

**49%**  
des volontaires ont un niveau d'études inférieur ou égal au bac.